

Information - Journée erfa; Élingage de charges avec grue (238)

Depuis le 01.01.2022, l'élingage de charges pour leur levage et transport avec une grue est considéré comme un travail comportant des risques particuliers qui relève de l'art. 8 de l'OPA. En conséquence cette tâche ne peut plus être effectuée par tout un chacun. À l'avenir, seules les personnes formées auront le droit d'attacher les charges à la grue au moyen d'élingues.

lieu de cours	Matin: Institut Agricole de l'Etat de Fribourg, Route de Grangeneuve 39, 1725 Posieux
date	Après-midi: Lussy
début du cours	8 h 30
programme	1re partie Théorie et pratique de l' élingage de charges avec grue 2e partie Comment mettre en œuvre la formation en tant que PERCO dans l'entreprise ?
durée du cours	17 h 00
frais de cours	Les journées Erfa font partie intégrante de la solution par branche JardinTOP et une journée Erfa (durée 1/2 à 1 jour) doit être suivie périodiquement tous les 4 ans. Au cours de ces 4 ans, une journée Erfa est gratuite pour un PERCO par entreprise. Il est possible de suivre des journées Erfa supplémentaires, qui coûtent CHF 100 pour les membres de JardinSuisse et CHF 200 pour les non-membres.
emporter	Vêtements adaptés à la météo Gilet de sécurité Casque Chaussures de travail de classe S3 Gants de travail

Le repas de midi est organisé mais doit être payé par le participant.

Nous vous souhaitons une journée agréable.

Votre team JardinTOP